



Lettre du maire avril 2022.

Dans quelques jours, le printemps arrivera et la nature endormie se réveillera. Une saison source de renaissance, de renouveau, le temps de s'ouvrir à ce qui se présente comme l'éventuel achat de notre estaminet et de concrétiser ce qui est en attente.

La vie continue malgré les épreuves.

Je vous ai fait part avec une immense tristesse du décès de mon adjoint et ami Patrick DURIEZ qui a beaucoup donné de son temps pour l'essor de la commune. En mon nom et en celui des merrisiens nous te renouvelons Patrick toute notre reconnaissance.

La loi nous oblige dans les quinze jours à pourvoir au remplacement d'un adjoint démissionnaire ou décédé. Le Conseil Municipal réuni le 23 mars 2022 a élu, par un vote à bulletin secret, Monsieur Denis CITERNE, celui-ci reprendra les mêmes attributions que celles de Patrick.

L'étude du rachat par la commune de l'estaminet Tonton se poursuit.

Nous continuons d'étudier toutes les options. La dernière en date est le portage foncier par l'EPF (établissement public foncier). C'est à dire que l'EPF achèterait l'immeuble pour le revendre plus tard à la commune. Pour l'heure nous attendons l'évaluation du bâtiment par les services des domaines et les devis des travaux de mise en conformité aux normes incendies.

La salle polyvalente à vocation sportive.

Nous venons d'obtenir de l'état une nouvelle subvention de 129.258 € au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local. Ce qui porte le total des subventions recherchées et obtenues à 814.000€. Nous sommes aujourd'hui en capacité de construire celle-ci.

Toutefois le coût des matériaux ne cessant d'augmenter une nouvelle subvention est demandée à l'état dans le cadre des aides aux établissements structurants. Le 8 avril nous élaborerons avec l'architecte le dossier de consultation des entreprises (DCE) qui sera suivi du lancement de l'appel d'offre.

Le lotissement du Moulin.

Un projet communal novateur élaboré en 2018 avec M. CATTEAU ex-directeur du Foyer de vie de Merris, l'Association d'Action Sociale et médico-sociale de Lille et le bailleur Logifim devient réalité : six résidentes de l'Internat Familial porteuses de handicap et devenues autonomes à force de travail y vivront désormais dans quatre appartements « inclusifs ». Le début d'une nouvelle vie pour ces jeunes femmes et la réalisation d'un rêve. Pendaïson de la crémaillère ce jeudi 7 avril à 17h30.

A l'issue d'une rencontre avec le promoteur le 11 mars 2022 celui-ci s'est engagé à éclairer le piétonnier qui rejoint la rue de Strazeele, à couper l'arbre mort dans le fossé du parking sud du cimetière, à poser le panneau sens unique à l'entrée de la Milperrate Straete. (Panneau oublié lors des travaux de voirie).

Inscription dans les écoles maternelle et primaire.

Nous demandons aux parents qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) à l'école Dujardin de contacter dès maintenant la Directrice et la mairie. Cette démarche permettra de mieux appréhender les effectifs de rentrée de septembre 2022 et donc la qualité de l'accueil des enfants.

Collecte des plastiques dégradés suite aux tempêtes.

La chambre d'agriculture organise les 19 et 20 avril 2022 une collecte des plastiques : films de serres, plastiques issus des activités agricoles ou de particuliers. Lieux de collectes : Bailleul SCA La Flandre, La Gorgue Ducroquet Négoce, Wallon-Cappel Unéal. Pour plus de renseignements le 0321605760.

ADMR de Strazeele.

L'association d'aide à domicile vous accueille le lundi de 8h30 à 12h et le vendredi de 13h à 16h30.
Contact : Tél : 03 28 43 55 46 ou 62 Deuwel Straete 59270 Strazeele.

Solidarité envers les exilés ukrainiens.

Mme et M. SLUPEK iront chercher à Paris et accueilleront ce samedi 2 avril une maman ukrainienne et sa fille de 6 ans. Un triste destin mais aussi une chance pour cette maman qui petite fut hébergée chaque été pendant trois ans par la famille SLUPEK dans le cadre des enfants victimes de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl. Fuyant les bombardements elles arrivent via la Pologne. Vitaline et sa fille sont sans rien...toute aide sera bienvenue... en particulier un siège auto ou un rehausseur pour transporter la petite Ulyana.

Une autre famille merrisienne volontaire pour accueillir a été proposée aux services de la préfecture. Merci à elles et à vous tous pour l'aide que vous pourriez apporter.

BREVES :

- Des perturbations à venir dans le ramassage des poubelles : Les salariés ont déposé un préavis de grève illimitée à compter du 1^{er} avril 2022.
- Collecte incitative des ordures : distribution des bacs du 11 au 22 avril 2022.
- L'association Loisirs Créatif Merrisien a fixé la date de la braderie au 25 juin 2022, celle-ci se déroulera sur la plaine sportive.
- Permanence des Conseillers Départementaux : en mairie les jeudis 28 avril et 16 juin à 14 heures.

ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Nous vous rappelons cet événement important qui déterminera notre avenir pour les prochaines années.

Premier tour : Le dimanche 10 avril 2022 de 8h à 19h salle des fêtes.

Deuxième tour : Le dimanche 24 avril 2022 de 8h à 19 h, salle des fêtes.

Nous attendons une **mobilisation** de tous les électeurs pour cette élection majeure.

Bien cordialement,

Votre maire Yves DELFOLIE

